

Le Guérin *info*

2018

Le
de TOUR
France

**Grand Départ
Vendée
Pays de la Loire**



Samedi
7 juillet

Ile de Noirmoutier
Départ 1^{ère} étape



LA RESIDENCE GEORGES PAGOT
LE SUPPLÉMENT : Animations été 2018

été 2018 - N°30

La Guérinière 

Île de Noirmoutier



LA RESIDENCE GEORGES PAGOT

Un nouveau pôle de vie à l'année au cœur de la Commune

Le 2 mai dernier les nouveaux résidents ont pris possession de leur appartement et leur bonheur faisait un pied de nez au ciel qui nous tombait sur la tête !

Ce programme de douze logements sera complété en 2019 par la création de quatre nouveaux qui seront créés après la déconstruction des anciens commerces (café et boucherie).

En parallèle, la Commune finalisera la création de la rue de la Poirière. C'est au terme de ces travaux que la circulation des résidents se fera en sens unique avec entrée par la rue Nationale et sortie par la rue de la Poirière.



LE GEOPORTAIL

Un accès facile aux données cadastrales et aux règlements d'urbanisme

Ouverture de la plateforme « Géoportail Urbanisme » : La Guérinière 2^{ème} commune de Vendée équipée !

Dans le cadre de la Politique nationale de numérisation des services, la Commune de La Guérinière met à disposition des professionnels (architectes, maîtres d'œuvre, notaires, ...) et des particuliers l'accès public aux documents d'urbanisme ; PLU, avec zonage, numéro du cadastre des parcelles, règlement, etc., sur le site de « Géoportail ».

Le Géoportail de l'urbanisme a pour mission de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique à tous les utilisateurs du site. Les visiteurs, qu'ils soient particuliers, professionnels de l'urbanisme, ou établissements publics, peuvent consulter pour le territoire qui les intéresse, la réglementation d'urbanisme qui s'y applique. Il permet donc à la société civile de consulter et télécharger sur une même plateforme tous les documents d'urbanisme du territoire national.

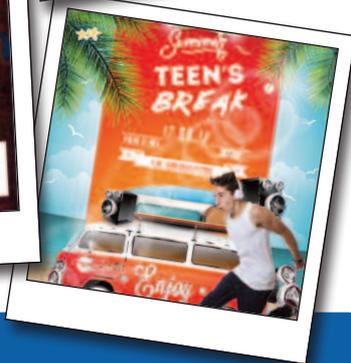
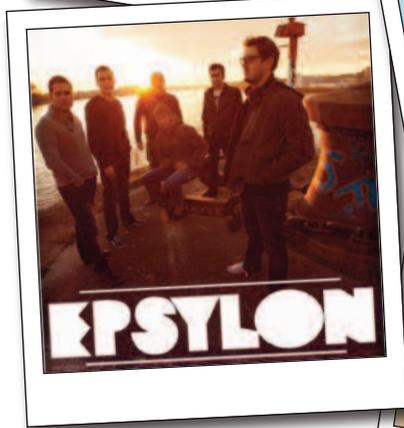
Le Géoportail se présente sous forme de cartographique, un zoom permet d'accéder aux différentes informations enregistrées.

Comment accéder à Géoportail :

- 1. Aller sur le site de La Guérinière "www.la-gueriniere.fr",
- 2. Aller sur la page « urbanisme carte »,
- 3. Vous y êtes ; cliquez sur la carte pour ouvrir géoportail,
- 4. Utilisez votre souris pour vous déplacer et la molette de votre souris pour agrandir,
- 5. Vous pouvez télécharger tous les documents qui vous intéressent.



> Les animations



JUILLET

- 15** **Exposition Risques Littoraux**
Mairie de La Guérinière
du 15 au 27 Juillet
- 17** **Chants Corses Cantu nustrale**
Église de La Guérinière
20h30 - Gratuit
- 21** **Loto de l'U.S.B.G.**
Port du Bonhomme (sous chapiteau)
20h00
- 22** **Fête du port du Bonhomme**
Repas payant, feu d'artifice et bal
Port du Bonhomme (sous chapiteau)
20h00
- 27** **Concert Epsilon**
Place des Lauriers
21h00 - Gratuit
- 29** **Bal traditionnel Couleur Café**
Avenue des Pins
20h00 - Gratuit

AOUT

- 3** **Concert Effetm'Her**
Place des Lauriers
21h00 - Gratuit
- 4** **Loto Roller Hockey**
Boulevard de l'Océan
21h00
- 5** **Fête locale**
Repas payant, feu d'artifice et bal disco
Boulevard de l'Océan
20h00
- 11** **T.R.P.L. (théâtre)**
"Le Medecin malgré lui"
Place René Ganachaud (derrière la Mairie)
21h00 - Gratuit
- 17** **Summer teen's break**
Animation avec DJ
Place des Lauriers
19h00 - Gratuit
- 19** **Fête de la Moule**
Repas payant avec orchestre
20h00 - Place des Lauriers
- 20** **Concert piano solo**
Église de La Guérinière
21h00 - Participation libre
- 24** **Cinéma plein air La boîte carrée**
Place des Lauriers
21h00 - Gratuit

SEPTEMBRE

- 5** **Concert Lazuli**
Église de La Guérinière
20h30 - Payant
- 21** **Éclats d'Environnement**
Salle La Salicorne & Blockhaus de la Cantine
Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23



Marché d'été de La Guérinière

Tous les jeudis et dimanches matin
Place des Lauriers

JUILLET

8 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00

12 **Marché paysan**

Cour de la Maison de l'Artisanat
16h00 - 19h00

15 **Marché de l'Objet d'art**

Cour de la Maison de l'Artisanat
10h00 - 19h00

23 **Brocante**

organisé par l'Office de Tourisme
Place des Lauriers
Journée - La Guérinière

AOUT

5 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00

9 **Marché paysan**

Cour de la Maison de l'Artisanat
16h00 - 19h00

12 **Marché de l'Objet d'art**

Cour de la Maison de l'Artisanat
10h00 - 19h00

13 **Noirmoutier Production Marché Artisanal**

Cour de la Maison de l'Artisanat
10h00 - 19h00

19 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00

26 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00

SEPTEMBRE

2 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00

6 **Marché paysan**

Cour de la Maison de l'Artisanat
16h00 - 19h00

16 **Marché de la Brocante**

Cour de la Maison de l'Artisanat
9h00 - 19h00



LES CHANTIERS EN COURS

■ Rénovation des Logements Communaux

Les logements situés au dessus de la médiathèque et du restaurant scolaire, même s'ils sont entretenus régulièrement, avaient besoin d'être relookés. Le Conseil Municipal avait donc décidé de réaliser ce programme de rénovation thermique et de réhabilitation intérieure en 2018.

Après un appel d'offre, l'entreprise « Guilbaud et Fils » (Sallertaine) a

réalisé les travaux en avril dernier.

Le montant de ces travaux s'élève à 27 435€ HT (32 922€ TTC) et les honoraires de l'architecte à 4 052,32€ HT (4 806,27€ TTC)

Ce programme ayant été reconnu comme bien adapté, a bénéficié d'une aide financière de 60% de la part de :

- L'État soit 18 392,40€



■ La Salle des sports et accueil périscolaire

Les travaux de construction sont à nouveau entrés en phase active à compter du 22 mai 2018.

La durée prévisionnelle de ces travaux est d'un an, la fin est prévue pour mai 2019.

L'entreprise qui va gérer les travaux et la commune veilleront à limiter un maximum les désagréments vis-à-vis des riverains. Malgré cela, certaines nuisances sonores ne pourront être évitées.

Rappel des travaux

- Création d'une salle de réunion de 100 m² ;
- Mise aux normes des sanitaires et des vestiaires ;

- Accès privilégié pour les écoles et les associations de La Guérinière.

Montant des travaux

Le montant total des travaux s'élève à 515 000,00 €, lequel comprend les aides suivantes :

- État : 79 663,00 €
- Réserve Parlementaire : 10 000,00 €
- Région (Fonds Régional Pour le Ruralité) : 52 500,00 €
- Département : 13 500,00 €
- Fonds de Concours de la Communauté de Communes : 25 000,00 €

■ La Maison Péault

Le désamiantage de la maison Péault, réalisé du 14 au 22 mai dernier, a été assuré par l'entreprise PARTECH, agréée pour le désamiantage.

La démolition de la maison programmée du 04 au 08 juin a été réalisée par les Services Techniques de la Commune.



■ Bon Secours



Le gros œuvre est en passe d'être terminé et les enduits des façades sont en cours.

La grue et la Centrale à béton ont été démontées.

La Plomberie et l'électricité sont en cours de réalisation.

■ Rue des Cap'Horniers

La pose de bordures-caniveaux a débuté le 14 mai, pour une durée de 15 jours.

Les poteaux béton électriques seront enlevés début juin et la réfection de la chaussée sera terminée pour la fin juin.



Nous prions les riverains de nous excuser pour la gêne engendrée par le retard sur ce chantier, non imputable à la commune.

LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL)

Ce plan, arrêté et publié en octobre 2015, impose à chaque propriétaire de **vérifier dans les cinq années**, la conformité de son bien par rapport aux obligations réglementaires et si besoin de faire le nécessaire pour réaliser une mise en conformité.

La première étape donc est de vérifier dans quel zonage se situe son bien (seules les habitations situées en zone « blanche » ne sont pas concernées).

Une aide (fonds Barnier), pour une mise en conformité, peut dans certaines conditions être sollicitée.

Depuis avril 2018, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, par le biais d'une OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat), propose une aide financière à l'intervention d'un géomètre et un accompagnement individualisé au montage du dossier de demande de subvention.

Informations pratiques :

Où vérifier le zonage réglementaire de mon bien ?

- www.la-gueriniere.fr,
- www.vendee.gouv.fr

Où me renseigner pour les aides de l'OPAH ?

- A la Communauté de Communes lors des permanences les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h30 (sans rendez-vous)



BRAVO CALYPSO !

Notre judoka guernerine, Calypso Debuire, poursuit brillamment sa progression avec, ce printemps un titre de championne de Vendée et des Pays de la Loire à l'Open de Vendée, 3^{ème} au tournoi international de Laval, et enfin championne de France INSS avec la section départ-

tementale ! La liste de ses victoires est déjà longue et sa motivation et son jeune âge laissent augurer de belles performances à venir... Bravo Calypso ; tu as les encouragements et les félicitations des guernerins pour ce très beau début de carrière.

ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES du mercredi matin – année 2018/2019

En partenariat avec l'Amicale Laïque et la Commune de Barbâtre, nous proposerons des ateliers socio-éducatifs aux enfants scolarisés dans les écoles de La Guérinière (du CP au CM2) et de Barbâtre à la rentrée prochaine.

Où : au centre de loisirs « les petits Cagnots » à Barbâtre

Quand : le mercredi matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Coût estimatif : de 9,45 € à 20,16 € par enfant et par trimestre selon le quotient familial « CAF »

Inscription : à l'Amicale Laïque - obligatoire pour un trimestre minimum

Transport : possible pour les enfants de La Guérinière – inscription préalable

Renseignements complémentaires : en Mairie ou auprès de l'Amicale Laïque

NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le Juge Michel du Boisguéheneuc a été nommé au poste de conciliateur de justice suite au décès de M. Lageon.

Lieu : Mairie de Noirmoutier en l'Île

Prise de rendez-vous : Tel : 02.51.35.99.99 - Mail : mairie@ville-noirmoutier.fr

Jusqu'au 04/09 inclus : le mardi tous les 15 jours, puis par la suite, ils seront vraisemblablement décalés au jeudi.